

pu rendre momentanément leur bonne volonté stérile, elles n'auront peut-être pas toujours ce triste pouvoir.

En attendant, que faire? se battre, dit le Temps; se battre ici et là, encore et toujours, jusqu'à l'heure de la rédemption.

Exhortation cruelle! conseil où la sympathie est mêlée d'inhumanité. A quoi a servi, depuis un an, ce lamentable conflit entre l'opresseur et la victime? A épuiser un sang généreux, à exalter un orgueil insatiable. Les Polonais peuvent suivre le conseil du Temps s'ils tiennent à transformer leur pays en un vaste cimetière.

L'Europe, sourde par égoïsme aux sollicitations de la France, l'Europe abandonnée, cela est clair, la Pologne à demi-brûlée sous le genou moscovite. Puisqu'il en est ainsi, la raison dit aux insurgés de cesser une lutte sans espoir, sans issue. Est-ce que leur droit disparaîtra? Est-ce que la nationalité sera effacée? Est-ce qu'en ces jours d'hiver, lorsque le soleil est voilé par les nuages, la terre cesse de compter sur sa lumière vivifiante?

BAVET.

GARIBALDI S'EN VA-T-EN GUERRE.

Garibaldi, comme Sixte-Quint, avec lequel on ne lui soupçonne peut-être aucune ressemblance, jette sa béquille en l'air. Où va-t-il? A Rome, à Venise, et peut-être bien plutôt à un second Aspromonte.

Nous n'avons pas encore la pièce; mais voici le préluce. Il est significatif. C'est un manifeste unitaire en prose gourmée, que sa longueur nous force d'analyser. Aux yeux de l'ex-dictateur de Naples, il y a, dans « l'agitation des peuples opprimés, dans la lutte titanique de la Pologne indomptée et encore debout, et dans l'embaras même de la diplomatie, autant de présages d'événements prochains. Ces événements décideront du sort de l'Italie; mais il faut que les Italiens soient prêts et unis, organisés et disciplinés. »

En lisant cela, on se demande si le roi d'Italie est à Caprera ou à Turin. L'incertitude augmente lorsqu'on voit Garibaldi déclarer qu'il « a fait choix d'une phalange d'élite d'amis, et constitué un comité central unitaire. Tout cela à la sainte fin de la délivrance nationale et de l'assistance fraternelle aux provinces esclaves au jour désiré des batailles. »

En présence de cet appel aux armes, que fait le cabinet de Turin? Il n'y va pas par quatre chemins. Il envoie un commissaire de police et quatre agents saisir... le journal le *Diritto*, qui a publié la pièce garibaldienne. Le procédé diffère de celui indiqué dans un conte de Voltaire. Candide est fouetté pour avoir écouté Pangloss avec un air d'approbation; mais Pangloss est envoyé aux galères.

Une simple réflexion. Si le maréchal Péliassier, ennuyé de gouverner (et de gouverner très bien, soit dit en passant) notre colonie d'Afrique, annonçait par une proclamation qu'il « a fait choix d'une phalange d'amis » pour la « délivrance nationale » des bords de l'Escout et du Rhin, croit-on que le gouvernement de l'Empereur se bornerait à réquisitionner contre le *Sicile* ou l'*Akhar*, étant supposé gratuitement qu'ils ouvriraient leurs colonnes à une témérité pareille?...

A. B.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Emprunt de 300 Millions. — 1864.

(Loi du 20 décembre 1863, Décret et Arrêtés ministériels du 12 janvier 1864.)

AVIS.

Le minimum des souscriptions est de 6 FR. DE RENTE 3 P. 0/0; ces souscriptions seront irrédutibles.

Au-dessus, les souscriptions seront reçues pour 10 francs de rente et pour toutes les sommes multiples de 10 francs.

Si l'ensemble des souscriptions reçues dépasse la somme de rentes émises il sera opérée une réduction proportionnelle. Toutefois, les souscriptions de 6 francs de rente ne subiront pas de réduction, et les souscriptions supérieures ne seront pas réduites au-dessous de cette somme.

Le cours est de 66 fr. 30 cent. jouissance à compter du 1^{er} janvier 1864.

En souscrivant, on est tenu de verser le double des arrérages annuels de la rente qu'on souscrit :

Pour 6 francs de rente, on paye immédiatement 12 fr.

Pour 10 francs de rente, on paye immédiatement 20 fr.

Et ainsi de suite.

Les souscripteurs de 6 francs de rente ont seuls la faculté de payer immédiatement le capital.

Ce capital est de 132^{fr} 60^c

A déduire pour escompte bonifié à 4 p. 0/0 l'an. 2 12

Net à verser par le souscripteur 130 48

Le paiement des termes de l'emprunt est exigible, savoir :

Un dixième, aussitôt la répartition (dans lequel se confondra le versement provisoire fait au moment de la souscription);

Le surplus est échelonné en dix termes mensuels égaux, exigibles le 21 de chaque mois, du 21 février au 21 novembre 1864.

Emprunt de 300 millions.

Les titulaires de livrets de la Caisse d'Épargne seront admis, durant la période hebdomadaire du 18 au 25 janvier, à retirer, sur la présentation de leurs livrets, les sommes qui leur seraient nécessaires pour souscrire à l'emprunt de 300 millions.

La Cour de cassation, dans son audience du 5 janvier 1864, a jugé que « les récépissés et les warrants délivrés par les magasins généraux aux négociants qui leur font un dépôt de marchandises, ne constituent pas des effets de commerce dans le sens de l'article 446 du Code de commerce. »

En conséquence, le négociant qui, dans les dix jours précédant l'ouverture de sa faillite, transmet, par voie d'endossement, des récépissés ou warrants à son créancier pour payer une dette antérieurement contractée, effectue un paiement en marchandises, ou un nantissement frappé de nullité par l'article 446 précité.

Il en est ainsi, bien que le créancier qui a reçu ait été de bonne foi et ait converti en argent les marchandises ainsi remises, depuis la cessation des paiements de son débiteur et avant qu'elle lui fût connue.

Une réunion extraordinaire du Conseil municipal de Roubaix a été autorisée par M. le Préfet pour l'examen de plusieurs questions urgentes.

Nous publions aujourd'hui le résumé de la séance qui a eu lieu le 21 de ce mois. On pense que l'adoption des plans d'agrandissement de la Place sera définitivement soumise au Conseil, dès la session de février.

Nous faisons des vœux pour que cette question, qui intéresse notre population, soit promptement résolue.

Le délai pour les réclamations, au sujet des listes électorales, en ce qui regarde l'inscription dévolue aux municipalités, expiré le 25 de ce mois. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour rechercher si l'on est inscrit sur les listes.

On nous écrit pour nous prier d'attirer l'attention de l'autorité municipale sur la nécessité reconnue de renouveler l'eau de l'abreuvoir de la ville (quartier de l'Alouette).

Notre correspondant demande l'emploi des eaux de la Lys, seul moyen, selon lui, de parer aux inconvénients qu'il signale.

Nous devons nous borner à solliciter de l'Administration l'examen de cette question.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 21 janvier 1864.

Membres présents : MM. Ernoult-Bayart, maire; Julien Lagache, Constantin Descat et Renaux-Lemerre, adjoints; Guillaume Edebvre, Pierre Lepers, Louis Watine, Edouard Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Motte-Bossat, Auguste Duriez, Denis Salembier, Henri Delattre, Pierre Parent, Achille Wibaux, Dubar-Delespaul, Henri Ternynck, Edouard Debuchy, Charles Bourbier, Achille Dewarlez, conseillers.

Absents : MM. Tiers-Bonte, Edouard Delattre, François Duthoit, César Piat, J. Delerue-Dazin, A. Mimerel fils, J.-B. Ferret.

- M. François Frasez, indisposé.
- M. Pierre Parent est nommé secrétaire pour la session.
1. Vote d'un supplément de dépenses pour le bureau de bienfaisance.
 2. Autorisation donnée à M. le Maire pour les offres à faire à la famille Mulliez, pour le prolongement de la rue Pélat.
 3. Adoption des dispositions de la place du marché aux bestiaux.
 4. Acceptation des plans proposés par la Commission pour divers travaux à exécuter.
 5. Vote d'un crédit supplémentaire pour solder différentes dépenses.
 6. Adoption de la proposition faite par M. le maire pour le repavage de la rue Pélat.
 7. Vote d'un crédit de 450,000 fr. pour l'extension du réseau de la distribution des eaux de la Lys, la pose de bouches pour incendies, l'établissement d'un télégraphe et diverses constructions relatives à ce service.
 8. Autorisation donnée à M. le maire pour vendre à M. Charles Roussel un terrain situé près du canal.

Nous recevons la lettre suivante :

« Roubaix, 23 janvier 1864.
A Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.
Monsieur,

Voici une réflexion que m'a fait faire la lettre de votre correspondant M. R. sur la fusion des courses de Lille et de Roubaix publiée dans votre numéro du 22 janvier, et qui pourrait lui servir de post-scriptum.

Le redressement projeté de la route de Watrelos et son prolongement en ligne directe jusqu'aux prés de cette commune mettraient ces terrains à vingt minutes de distance de Roubaix, et si l'on donnait à la route une largeur convenable en lui accordant un terre-plein avec allées d'arbres, non-seulement on ne pourrait plus arguer contre la plaine de Watrelos de son éloignement comme champ de courses de Roubaix, mais cette plaine, ainsi reliée à Roubaix par une sorte de boulevard, deviendrait le turf roubaissien par excellence, tandis que la route elle-même serait une promenade, chose encore inconnue ici jusqu'à ce jour, et cependant si désirée.

La publication sert au développement des idées, et comme celle-ci peut être utile à notre ville, qu'à tant à faire pour devenir digne de ce nom et surtout être à la hauteur de son importance, veuillez insérer cette lettre dans votre prochain numéro et recevoir mes bien sincères salutations.

J. L.

L'ouverture du Cours public de langue anglaise a eu lieu le jeudi 21, à huit heures du soir, dans la salle affectée aux cours de Chimie et de Physique.

M. le professeur Van Hove, après quelques mots d'introduction a fait ressortir toute l'utilité de la langue anglaise dont il a immédiatement démontré les premiers principes.

L'impression générale a été favorable au professeur et l'on ne peut que féliciter l'Administration municipale de cette nouvelle preuve de sa sollicitude pour les intérêts de notre ville.

M. E. Van Hove, par ses connaissances, est digne du choix dont il a été l'objet.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 25 janvier, à 8 heures du soir.

DES AZOTATES DE POTASSE ET DE SOUDE. (Suite)

Feux d'artifice : leurs principales compositions. — Rochettes ou fusées à la congrève. — De l'azotate de soude ou salpêtre du Chili : son emploi dans l'industrie. — De la poudre de guerre ou à canon : histoire de sa découverte. — Histoire de Roger Bacon.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 27 janvier, à 8 heures du soir.

Attraction sur les corps à l'état naturel. — Carillon électrique. — Araignée de Franklin. — Appareil à grille. — Théâtre électrique. — Planisphère électrique. — Arrosoir électrique. — Electroscopes et électromètres. — Electromètre comparable.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 22	le 23	hausse	baisse
3 % ancien.	66.40	66.25	»	» 15
4 1/2 au compt.	95.00	94.90	»	» 10

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

Tribunaux.

La cour impériale de Toulouse a rendu son arrêt dans l'affaire du journal non politique l'*Avenir*, de Tarbes, accusé d'avoir traité un sujet d'économie sociale.

Le rédacteur, M. d'Estaing-d'Estampes, et l'imprimeur ont été condamnés chacun à un mois de prison, à 400 fr. d'amende et à la suppression du journal.

Nous lisons dans la *Patrie* : « Nous avons rapporté les détails relatifs au vol considérable de diamants commis dans la soirée du mardi 6 décembre au préjudice de S. A. le duc de Brunswick. »

On se rappelle que l'auteur de ce vol est un nommé Henri Schaw, domestique du duc de Brunswick, et qu'il fut arrêté, le lendemain à Boulogne-sur-Mer, par les soins du commissaire de police de surveillance, M. Delcourt.

Enfin, on sait que tout ce qui avait été détourné fut retrouvé, moins une somme de 1,400 francs, dépensée en une nuit par Schaw dans une maison publique.

Le prévenu ayant avoué immédiatement sa culpabilité, l'instruction ne pouvait pas être longue. M. le juge d'instruction Daniel a rendu, il y a quelques temps, son ordonnance, et la Chambre des mises en accusation a prononcé le renvoi de Henri Schaw devant la Cour d'assises de la Seine, sous l'inculpation de vol par un serviteur à gages. Cette curieuse affaire viendra à l'audience du mercredi 27 janvier, sous la présidence de M. Camusat-Busserolles. Henri Schaw a choisi M. Lachaud pour défenseur.

L'instruction concernant le docteur C..., poursuivi pour crime d'empoisonnement sur une jeune femme, touche à son terme. On pense que les experts déposeront leurs rapports vers la fin de cette semaine, ce qui permettra à M. le juge d'instruction de Gouet de rendre son ordonnance.

De nouveaux incidents très curieux qui se sont produits tout récemment donneront un nouvel intérêt à cette affaire, dont les détails sont déjà si dramatiques.

Le mystère qui depuis si longtemps entoure l'information va du reste cesser, car d'ici à peu de jours on doit publier des détails circonstanciés sur les faits qui ont motivé des poursuites contre le docteur C... Ce dernier, qui, depuis longtemps, a cessé de faire partie de la Société des homéopathes, a, par conséquent, publié un cours de leçons sur l'homéopathie. Enfin on nous assure qu'il avait acheté à un de ses confrères, moyennant six mille francs environ, sa clientèle, et que C... ne lui a pas encore remboursé intégralement sa dette; à peine lui aurait-il payé une quinzaine de cents francs. Le docteur C... est toujours au secret à Mazas; son défenseur, M. Lachaud, n'a pas même pu communiquer encore avec lui.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 22 janvier.

L'affluence est toujours la même au ministère des finances et dans les mairies de Paris, pour la souscription à l'emprunt. Les nouvelles des départements témoignent d'un égal empressement. On est en droit de penser que l'emprunt sera presque entièrement couvert par les souscripteurs de coupons de 6 fr. de rente.

Le Sénat s'occupe aujourd'hui de la pétition de M. Darimon sur les complex-rendus législatifs.

Dans la séance d'hier, le Corps législatif a rejeté les deux amendements présentés par l'opposition sur la loi de sûreté générale et sur le régime de la presse.

Le projet de budget pour l'année 1866, a été déposé hier au Corps législatif. L'impression de ce grand travail prendra au moins douze jours, de sorte qu'il ne pourra pas être distribué avant le vote de l'Adresse. On assure qu'il viendra en discussion dans la seconde quinzaine de février.

La *Nation* assure que sur la demande de la France, le gouvernement suisse a fait procéder à une instruction dans le Tessin au sujet des quatre italiens arrêtés à Paris. On sait que ces quatre individus sont entrés en France par la frontière suisse.

On assure que l'instruction du complot dit des quatre italiens est très avancée et que, sous peu de jours, la Chambre des mises en accusation prononcera son arrêt. En opposition avec ce que rapportent plusieurs journaux, nous croyons pouvoir dire qu'il n'y aura pas d'autres prisonniers que Greco et ses trois complices.

Après le départ réglementaire pour le Mexique du transport à vapeur la *Drôme*, qui doit avoir lieu demain à Cherbourg, la frégate à vapeur le *Darius* fera route, le 25, pour la même destination.

Il se confirme que l'archiduc Maximilien d'Autriche, accompagné de l'archiduchesse, viendra passer quelques jours à Paris avant de s'embarquer pour le Mexique. LL. AA. II. seraient attendues dans les premiers jours de février. On prépare le pavillon de Flore, aux Tuileries, pour les recevoir.

Il a été célébré jeudi, 21 janvier, dans plusieurs églises de Paris des services commémoratifs à l'occasion de la mort de Louis XVI.

Le *Journal de Rome* annonce que le Denier de St-Pierre a produit 35,483,580 francs dont 3,222,780 francs reçus depuis le mois d'août 1863.

s'était un peu éloignée; tandis qu'elle portait avec respect ses regards des drapeaux victorieux sur les armures des héros qui les ont suivis dans de vifs combats, elle aperçut quelqu'un qui marchait à pas lents. Elle le reconnut sur-le-champ, et, dominée par la crainte d'être vue, elle se cacha précipitamment le visage, autant que faire se pouvait, et elle demeura tout-à-fait immobile jusqu'à ce qu'il fût passé. Mais alors elle fut saisie de repentir et d'inquiétude. Que sa conduite avait été puérile, ridicule même! Cette conduite avait été involontaire, il est vrai. Mais elle se reprochait d'avoir laissé échapper une occasion si naturelle de renouer connaissance, et qui certainement ne se représenterait plus jamais.

Pourtant une autre occasion n'était pas éloignée.

Quelques jours après sa visite à l'église de Riddarholm, Hedwige, en traversant la Blasiusholm, rencontra tout-à-fait à l'improvise une ancienne et chère amie, la comtesse Virginie de Melin. Peu s'en fallut que les deux jeunes dames, qui ne s'étaient pas vues depuis bien des années, ne se précipitassent dans les bras de l'une de l'autre au milieu de la rue, au mépris de l'étiquette.

Après de vains efforts pour emmener Hedwige chez elle, Virginie l'accompagna jusqu'à sa charmante petite villa. Elles y jouirent de quelques heures du plus vif plaisir. Elles avaient réciproquement tant de choses à se communiquer! Souvent Virginie prononça, en passant, le nom de Richard; mais comme Hedwige ne se laissait jamais entraîner sur ce sujet — la pauvre Hedwige ne se sentait pas assez d'empire sur elle-même pour parler de cetui qu'elle aimait — la comtesse com-

mença à réfléchir à bien des choses qui avaient déjà excité son attention autrefois, et il s'éleva dans son esprit si vif différentes idées que, par bonheur, son amie ne soupçonna pas.

Lorsque Hedwige invita Virginie et son mari à dîner pour le lendemain, elles ne dirent pas un seul mot de Richard. Nous savons le reste.

Retournons maintenant à notre petite société, qui, après le dîner et le café, a pris place sur une couple de banes dans le jardin. La conversation paraît très animée. Les yeux d'Hedwige brillent d'une douce joie. Aux attentions du capitaine Elbrand pour sa jeune hôtesse, aussi délicates que respectueuses, Hedwige reconnaît qu'elle n'est plus âgée de seize ans.

Y a-t-il sur la terre un plus bel endroit que le Parc? dit Virginie, pendant qu'ils le considéraient, le soir, du pont de bateaux, et qu'ils voyaient la lune descendre dans la magnifique baie chantée par Bellemann. Cette plaine limpide et bleue, qui reflétait dans son miroir toutes les beautés d'alentour.

Le Parc, dit le comte, est incontestablement un beau don du Ciel; mais je préfère me promener dans les allées remarquables de Drottningholm, si bien ombragées. Tu n'as pas encore vu Drottningholm, Virginie! Nous avons été si occupés jusqu'à présent; mais voyons, quel jour avons-nous de libre?... Mercredi, par exemple? Dans le cas où M^{me} de Brude voudrait bien nous faire l'honneur de nous accompagner, nous pourrions y faire une partie.

Ah! ce sera charmant! s'écria Virginie enchantée. Tu seras certainement des nôtres, chère Hedwige? Richard ne dit rien; mais, dans un re-

gard rapide qu'il porta sur Hedwige, celle-ci crut démêler un appel à une réponse affirmative.

Cela me fera un sensible plaisir! répondit-elle, en inclinant avec amabilité sa jolie tête.

Et Richard, je le vois bien à son air, continua Virginie d'un ton légèrement railleur, sollicite, de la manière la plus respectueuse, la permission d'aller te chercher soit en voiture, en bateau, à cheval ou à pied; car il faut que tu saches qu'il possède encore une portion très-considérable de la galanterie chevaleresque et du « bon ton » que lui a inculqués feu notre oncle.

Tu me devances, dit Richard, et il s'inclina vers Hedwige avec une courtoisie très-significative.

Ah! je crains que cela ne vous dérange par trop, balbutia Hedwige en se tournant de côté.

Un refus donc? dit Richard, d'un ton qui n'était pas précisément celui de l'indifférence. Autrefois, pensa-t-il, elle n'aurait pas fait cela! Il voyait dans la timidité d'Hedwige autre chose que ce qu'elle était réellement : le désir de lui montrer qu'il y avait de la différence entre autrefois et à présent.

Comment, un refus? répéta Virginie. Hedwige a répondu comme nous faisons toujours, nous autres femmes, quand nous n'aimons pas à dire oui ou non; et toi, Richard, ce que tu peux faire de mieux, c'est de prouver par le fait que le fardeau n'est pas si lourd.

Oui, reprit le capitaine, à moins que... Hedwige le regarda en rougissant; cette rougeur dissipa l'impression désagréable de Richard, et il sentit ses propres joues devenir brûlantes. Je puis

donc? dit-il avec joie. La question est maintenant de savoir auquel des plans de Virginie vous donnez la préférence?

Je crois qu'il vaut bien mieux de choisir le bateau!

Hedwige préférait ce moyen de transport pour se soustraire à un tête-à-tête en voiture, ou à une promenade à pied, peut-être plus dangereuse encore.

Par le bateau! répéta le capitaine. En revenant, Richard fut moins causeur d'habitude; mais on eut l'air de ne pas s'en apercevoir, et lui-même ne le remarqua pas, car ses pensées se reportaient à cette scène du jardin de Morkedal, où il avait rencontré plus qu'il ne cherchait. Il trouvait maintenant étrange et inconcevable que le souvenir de cette jeune et charmante personne, sans être entièrement effacé de sa mémoire, ne l'eût pourtant plus occupé depuis son dernier retour dans sa patrie. Il avait seulement et à peine pensé à elle lorsqu'il avait entendu parler de son mariage, et ensuite il l'avait oubliée de nouveau jusqu'à la nouvelle de son veuvage et de sa retraite à Morkedal. Alors il pensa bien à la douce, naïve et attrayante image encore gravée d'ancienne date dans sa mémoire; mais ces pensées n'eurent aucune suite, car il ne voulait pas aller voir à Morkedal, si peu après la perte de son mari; cela aurait pu donner lieu à des commentaires, et il préférait les éviter par considération pour elle.

Maintenant il avait revu Hedwige; sa beauté, sa grâce et son esprit s'étaient développés; quand il lui parlait, il ne recevait ordinairement que de courtes réponses; mais il l'écoutait attentivement quand elle s'engageait dans une conversation avec le comte de Melin, et il s'aperçut que, malgré sa timidité, elle avait un

tact parfait et une instruction étendue. C'était la même Hedwige qu'autrefois, et en même temps une autre beaucoup plus aimable et plus éblouissante.

Richard ne dormit pas très-bien cette nuit-là. Il était loin de s'avouer franchement qu'il avait éprouvé une forte impression en revoyant Hedwige. Son cœur, resté fidèle pendant dix ans, n'accueillait pas volontiers une image étrangère; mais l'imagination est un négociateur hardi dans les cas semblables. Il s'étonna de se surprendre des pensées et sentiments étranges qu'il croyait assoupis pour toujours; l'attendrissement et la mélancolie s'emparèrent de lui. Richard s'affligeait de ce qu'il était possible d'oublier. Cette pensée avait pour lui quelque chose de repoussant, et, malgré cela, la ravissante image d'Hedwige ne le quittait pas. De profonds soupirs s'échappaient de sa poitrine, accablée d'un pressentiment.

Et Hedwige, dormit-elle cette nuit-là? Non; elle ne cessa d'avoir le poids violemment agité. Le petit oiseau, qui ne s'était pas fait entendre depuis si longtemps, frappa joyeusement, et, dès le premier coup, on lui permit d'entrer. Puis ils s'entraidèrent à former de beaux rêves tout en veillant.

M^{me} EMILIE CARLÉN.

(La suite au prochain numéro.)

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.